

**Communiqué**

**Pour diffusion immédiate**

*Contrat d'achat de services en santé mentale*

### **Un coup de couteau dans le dos des psychologues du réseau public**

**Montréal, le 21 janvier 2021** – « Le ministre Carmant vient ni plus ni moins d'asséner un coup de couteau dans le dos des psychologues du réseau public. Alors que le réseau public a toutes les misères du monde à les attirer et à les retenir, le gouvernement se tourne vers ceux et celles du privé et leur offre des honoraires deux fois supérieurs au taux horaire le plus élevé dans le public. Le ministre encourage la privatisation des services en santé mentale avec un tel geste, c'est outrageant ! »

C'est ainsi que la présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), Andrée Poirier, a réagi quand elle a pris connaissance des conditions de travail que le ministre délégué à la santé et aux services sociaux, Lionel Carmant, offrait pour l'achat de services en santé mentale à des psychologues et des psychothérapeutes du privé. Représentant près de 1 700 psychologues du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), l'APTS se bat depuis des années afin d'améliorer leur rémunération et de rendre leur profession attrayante.

« Ça fait un an que l'on négocie avec le gouvernement pour améliorer l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre dans le réseau. Ça fait un an que le Conseil du trésor bloque toute avancée sur cette question. Alors qu'on estime qu'il va manquer 850 psychologues dans le RSSS d'ici 2023, le ministre Carmant déroule le tapis rouge au secteur privé! Comble d'insulte, les psychologues du réseau privé auront aussi une autonomie professionnelle plus grande que celle de nos membres. Ça ne passe tout simplement pas », a renchéri Andrée Poirier.

L'APTS met aussi en doute le caractère temporaire de la mesure alors que la demande de services en santé mentale n'a jamais été aussi grande. Le gouvernement avait même procédé au délestage des activités dans le domaine lors de la première vague de la pandémie, ce qui avait entraîné l'arrêt de nombreux services pour des personnes vulnérables, augmentant d'autant plus la longueur des listes d'attente.

« Du côté hospitalier, on n'arrête pas de nous dire qu'on en a pour des années à récupérer le retard créé par le délestage des activités de chirurgie. Mais le ministre veut nous faire croire qu'on va s'en sortir en 18 mois du côté de la santé mentale? Permettez-moi d'en douter fortement. La seule façon de venir à bout de ces listes c'est d'octroyer aux psychologues, mais aussi aux autres intervenant·e·s qui œuvrent en santé mentale, des conditions de travail attrayantes et le respect de leur autonomie professionnelle. Alors que 75 % des nouvelles personnes diplômées se dirigent vers la pratique privée, il est urgent d'agir pour répondre aux besoins de la population », a conclu la présidente de l'APTS.

#### **À propos de l'APTS**

L'[Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux](#) (APTS) regroupe et représente quelque 60 000 membres qui jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement des établissements du réseau. Nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population.

**Pour renseignements :** Mathieu Le Blanc  
Conseiller en communication et en relations médias  
Cell. : 514 609-2906